

Conseil municipal du 12 avril 2021

Intervention de Christine NOBLET

Délibération 3 - PROJET DU NOUVEAU QUARTIER D'HABITAT « LA PÂTISSIÈRE » - DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLUM - APPROBATION DES OBJECTIFS POURSUIVIS ET MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Mesdames, Messieurs,

Pour avancer sur ce dossier dont le projet remonte à plus de 10 ans, vous annoncez une réunion publique d'information à destination des riverains. Le contenu de cette réunion se lit entre les lignes : on est là sur un espace paysager protégé avec une évaluation environnementale préalable à réaliser.

Concrètement, pouvez-vous nous dire dans quel ordre cela va se réaliser ? Et quel est le contenu précis de cette réunion publique ?

A la commission de préparation du conseil municipal, il a été annoncé <u>des</u> réunions publiques, un cahier de doléances et un commissaire enquêteur. Or, ce n'est pas aussi précis dans la délibération. Qu'en sera-t-il ?

Et enfin, vous avez joint les documents de la réunion de septembre 2019 et non des documents récents. Nous ne voyons donc pas ce qui a été pris en compte, depuis, parmi les remarques des nombreux participants et participantes à cette rencontre ? Comment les schémas ont-ils évolué ?

Merci pour vos réponses.















